

ICPE Rubriques : 2712 - 2515 - 2516 - 2517

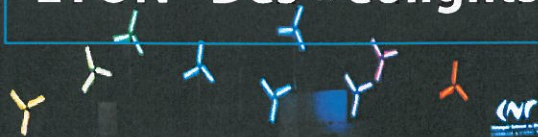
**Décret n° 2012-1304 : modifiant la nomenclature des installations classées**

Applicable à compter du 26 novembre 2012

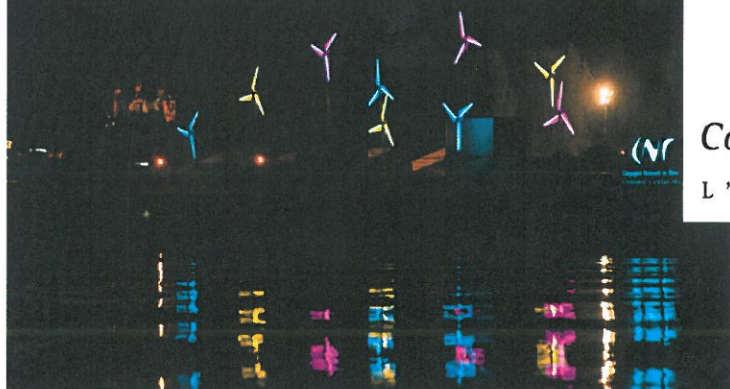
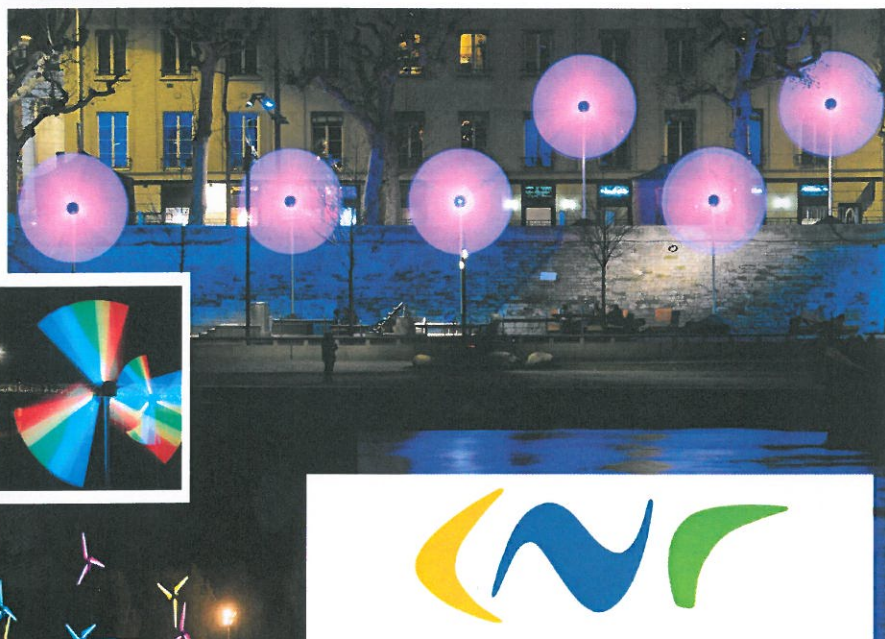
- Rubrique 2515 : Modifications des puissances
- Rubrique 2517 : Désormais caractérisée par des surfaces
- Rubriques 2515-2516-2517 : Intégration du registre de l'enregistrement

Suite à ce décret, l'arrêté du 26 novembre 2012 portant sur la rubrique 2515, définit les prescriptions réglementaires applicables en enregistrement. Certaines sont applicables dès le 1er janvier 2013.

ATDx se tient à votre disposition pour tout besoin (demandes de nouvelles rubriques au bénéfice de l'antériorité).

**LYON - Des « éolights » au port Édouard-Herriot**

L'artiste Sébastien Lefèvre s'offre une visibilité maximale, devient pérenne grâce à la CNR. Ses éoliennes lumineuses, installées au port Édouard-Herriot,



Compagnie Nationale du Rhône  
L'ÉNERGIE À L'ÉTAT PUR